

2012

Sous la direction scientifique de

MARCELIN JOANIS – LUC GODBOUT  
JEAN-YVES DUCLOS

# Le Québec économique

Le **point** sur le **revenu** des Québécois



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

<http://qe.cirano.qc.ca/>



**Presses de  
l'Université Laval**

# Conclusion

## CONSTATS ET PERSPECTIVES

Jean-Yves Duclos

Professeur titulaire à l'Université Laval, fellow au CIRANO et chercheur régulier au Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)

**L**e *Québec économique 2012* traite de multiples aspects de la répartition du revenu au Québec et ailleurs. Il est évidemment impossible de les résumer convenablement dans une courte conclusion. Je tente d'en faire ressortir ici certaines des leçons les plus importantes, en les regroupant sous trois rubriques principales : l'étendue et l'évolution récente des inégalités, l'effet des politiques publiques sur la répartition du revenu, et les perspectives de long terme du revenu au Québec.

### État et évolution récente des inégalités

#### *Une inégalité des revenus croissante*

Plusieurs des chapitres du *Québec économique 2012* rappellent que l'inégalité du revenu du marché s'est accrue globalement au cours des trois dernières décennies. Cela est vrai au Canada, mais aussi dans la plupart des pays industrialisés. On note par exemple au Canada une augmentation du coefficient de Gini de plus de 15 % entre 1980 et 2007.

Les travaux scientifiques récents rapportés dans l'ouvrage mettent aussi en évidence que cette augmentation de l'inégalité s'est particulièrement manifestée dans la part du revenu total allant aux plus riches, au Canada comme ailleurs. Ainsi, la part du revenu allant aux Canadiens faisant partie du 1 % de la population le plus riche a augmenté de façon spectaculaire depuis la fin des années 1970, passant d'environ 8 % du total des revenus à 14 % dernièrement. Certaines statistiques suggèrent que l'inégalité du revenu n'a jamais été aussi importante depuis la grande dépression de 1929.

Même si le Québec n'a pas échappé totalement à cette tendance, la part des plus riches Québécois dans le revenu total du Québec est inférieure à ce qu'on trouve dans le reste du pays. On note aussi que le système d'imposition et de transfert québécois est davantage redistributif que celui du reste du Canada, comme le rapportent certains chapitres et fiches thématiques du volume. Le coefficient de Gini du revenu avant impôts et avant transferts (le revenu du marché) est à peu près identique au Québec et au Canada (environ 0,45); le coefficient de Gini du revenu après impôts et après transferts (le revenu disponible) est toutefois de 0,29 au Québec mais d'environ 0,32 au Canada.

Contrairement à ce que l'on pourrait peut-être croire, les personnes gagnant les revenus les plus élevés ne travaillent pas que dans le milieu de la finance et de la haute gestion. Elles proviennent aussi largement de la classe des « professionnels » : on les trouve parmi les médecins, les vétérinaires, les avocats, les ingénieurs, etc. Les forces qui soutiennent la croissance des inégalités sont diverses, ce qui les rend difficiles à contrer en « amont », c'est-à-dire avant l'effet des impôts et des transferts. Ces forces prennent plusieurs formes : des changements technologiques favorisant le capital humain spécialisé, une délocalisation plus facile des centres de décision, une internationalisation du marché du travail et du capital, une mobilité accrue des facteurs de production, une commercialisation plus large de la production des biens et des services, etc.

Cette tendance à une plus grande inégalité de revenu est préoccupante. Elle est souvent source d'inégalité des « opportunités », un type d'inégalité considéré comme étant généralement plus grave que celle des « résultats » (tels que captés par les revenus). L'inégalité des opportunités

## Constats et perspectives

se manifeste entre autres choses par un accès plus inégal à la santé et à l'éducation de qualité ainsi que par une plus faible mobilité sociale et intergénérationnelle.

Une plus grande inégalité, qu'elle soit des revenus ou des opportunités, peut aussi motiver, et peut-être même exiger, l'instauration de politiques redistributives relativement coûteuses en termes d'efficacité et de croissance économique. Le coût des fonds publics nécessaires pour financer ces politiques redistributives sera d'ailleurs appelé à croître au cours des prochaines années (voir les détails ci-dessous). Cette croissance attendue du coût des politiques redistributives constitue une source de préoccupation additionnelle lorsqu'on la confronte à la tendance récente de l'accroissement des inégalités.

Une plus grande inégalité peut aussi susciter des tensions sociales et un climat politique difficile. Une augmentation des disparités de revenus peut par exemple nourrir des demandes soutenues pour la privatisation de certains services qu'il est normalement préférable de confier à l'État. Ces demandes peuvent être appuyées par des sentiments légitimement éprouvés par des citoyens mieux nantis qui considèrent que les services publics qui leur sont offerts par l'État ne leur conviennent pas; ces citoyens peuvent ainsi préférer avoir recours à des sources alternatives de services de santé, d'éducation et de protection sociale, pour ne citer que quelques exemples.

Cette baisse de la demande de services publics de la part de certains groupes de la population peut mener à une perte d'intérêt pour la provision de services publics d'intérêt général, et tout naturellement à des demandes de baisse des impôts et des taxes nécessaires pour financer ces services publics. Ainsi, un contexte d'inégalité croissante peut rendre plus difficile l'atteinte d'un consensus social et politique sur les missions autrement considérées comme centrales pour l'État. En l'absence d'un tel consensus, des politiques sociales redistributives ayant pour objectif la maximisation du bien-être social peuvent ne pas être possibles ou soutenables. Le Québec n'en est toutefois vraisemblablement pas là.

Face à ce constat d'augmentation de l'inégalité globale, il est naturel de se demander si une hausse des écarts entre des groupes sociodémographiques de la population a aussi été récemment observée au Québec.

*Le Québec économique 2012* présente une analyse détaillée de deux aspects de cette question : les différences entre hommes et femmes, et les écarts entre immigrants et natifs.

### *Une inégalité hommes / femmes en mutation*

Les manifestations d'inégalité entre les hommes et les femmes se sont beaucoup amoindries au cours des dernières années. Chez les jeunes adultes de 18 à 24 ans, les revenus de travail moyens sont par exemple supérieurs chez les jeunes femmes à ceux des jeunes hommes. Des différences générationnelles font toutefois en sorte que les gains moyens chez l'ensemble des femmes sont toujours (d'environ 30 %) inférieurs aux gains moyens des hommes. Si on tient compte des revenus de l'ensemble des membres du ménage auquel appartient un individu, on trouve même que les taux de faible revenu chez les femmes sont légèrement inférieurs à ceux des hommes.

On note aussi que les salaires des femmes ont évolué au cours des 25 dernières années d'une manière uniformément meilleure (c.-à-d. sur l'ensemble de la distribution des revenus) que chez les hommes. Les salaires se trouvant dans la tranche inférieure de la distribution pour les hommes canadiens ont en fait chuté au cours de cette période, et ceux des 10 % des salariés masculins les mieux payés ont augmenté d'environ 20 %. Les salaires des femmes ont, quant à eux, augmenté dans toutes les tranches de salaires, et davantage que ceux des hommes, même dans la tranche inférieure. Notons que ceux de la tranche supérieure ont augmenté de plus de 30 %.

Sur le plan de l'éducation, l'inégalité entre les hommes et les femmes est désormais en faveur des femmes. En 2011, par exemple, davantage de Québécoises que de Québécois détenaient un diplôme d'études secondaires. La proportion des hommes actifs sur le marché du travail détenant un diplôme d'études universitaires est aussi inférieure à celle des femmes actives.

## *Des écarts persistants entre les immigrants et les natifs*

Contrairement aux écarts entre les hommes et les femmes, ceux qu'on remarque entre les immigrants et les natifs du Québec se sont accrus au cours des trois dernières décennies. *Le Québec économique 2012* rapporte que cela a aussi été le cas dans les autres provinces, quoique de manière généralement moins importante qu'au Québec. Comme les perspectives économiques du Québec dépendront considérablement, au cours des prochaines années, de l'apport des immigrants à l'économie québécoise, ce constat est important. On note par exemple que le salaire hebdomadaire moyen des natifs a augmenté d'environ 7 % au Québec entre 1980 et 2005 ; au cours de la même période, le salaire hebdomadaire moyen des immigrants a baissé de 3,3 %.

Les femmes immigrantes ont toutefois connu une hausse de leur salaire hebdomadaire de 11 % durant cette période, alors que le salaire moyen des hommes immigrants a chuté de 7 %. La réduction des écarts entre les hommes et les femmes s'est par conséquent aussi manifestée parmi la population immigrante.

Le désavantage salarial éprouvé par les immigrants au Québec ne tire pas sa source d'un capital humain nécessairement inférieur. Au contraire, les immigrants du Québec profitent, relativement aux natifs, d'un niveau d'éducation en moyenne plus élevé, surtout en termes d'éducation post-secondaire. Le rendement de ce capital humain est toutefois inférieur à celui des natifs. Il en est de même du rendement de l'expérience : lorsque l'éducation et l'expérience ont été acquises à l'étranger, le rendement sur celles-ci est faible, sinon nul, pour les immigrants.

## **Politiques publiques**

### *Soutenir la productivité du capital et du travail*

*Le Québec économique 2012* propose à plusieurs endroits des investissements significatifs dans les facteurs de production de manière à soutenir la croissance du niveau de revenu des Québécois.

Les formes d'investissement auxquelles on fait le plus souvent référence touchent de nouvelles technologies de production, le capital physique et le capital humain. Toutes ces formes d'investissement ont pour objectif ultime d'augmenter la productivité du travail.

Le Québec pourrait aussi choisir d'optimiser l'usage du capital physique et humain existant, sans nécessairement l'accroître. On peut y parvenir en arrimant mieux le capital physique et humain aux activités de production. Cela peut par exemple être utile eu égard à la mise à profit du capital humain des immigrants. Le taux de chômage des immigrants est plus élevé au Québec que dans d'autres provinces, tout comme l'écart de taux de chômage entre immigrants et natifs (plus de 12 % pour les immigrants en 2011, comparé à 7 % pour les natifs).

Procéder en pratique à une telle optimisation n'est toutefois pas évident, et demande une certaine sensibilité aux caractéristiques individuelles des travailleurs et des entreprises. Il existe en effet une assez grande hétérogénéité de types de capital humain et d'expérience accumulés par les immigrants préalablement à leur entrée au Québec, de même que du rendement de ce capital humain et de cette expérience.

Étant donné l'importance prévisible de l'effet de l'immigration sur les perspectives économiques et sociales futures du Québec, il est important de réduire au maximum les difficultés d'intégration au marché du travail auxquelles les nouveaux immigrants font face. *Le Québec économique 2012* propose quelques pistes de politiques publiques pour l'immigration, dont celle de favoriser les immigrants les plus jeunes et d'ainsi rendre plus probable l'obtention par ces immigrants de diplômes canadiens. Cela ferait aussi en sorte que l'expérience sur le marché du travail acquise par les immigrants génère le rendement le plus élevé possible.

La croissance économique et le revenu des Québécois ont été considérablement soutenus au cours des dernières années par l'augmentation importante de la participation féminine au marché du travail. Historiquement faible par rapport à celle des autres provinces, la participation des Québécoises au marché du travail est maintenant comparable, sinon supérieure, à celle des femmes des autres provinces. Le faible taux

de natalité et les politiques de fortes subventions de frais de garde des enfants ont entre autres contribué à accroître la participation des plus jeunes femmes au marché du travail.

Cela a eu pour conséquence d'accroître l'usage du capital humain féminin dans la production de biens et services au Québec. Un corollaire de cet effet est toutefois que le Québec ne pourra plus compter autant, au cours des prochaines années, sur une augmentation soutenue de la participation féminine pour appuyer la croissance du revenu des Québécois.

*Le Québec économique 2012* rapporte aussi des propositions d'investissement dans la petite enfance, dans la réduction du décrochage scolaire et dans l'amélioration de l'efficacité du système d'éducation. Ce type d'investissement est néanmoins coûteux à court terme, même s'il peut être rentable à long terme et peut aussi favoriser la réduction des inégalités. Un exemple immédiat concerne les jeunes adultes, dont l'entrée sur le marché du travail est retardée par la prolongation des études.

La littérature des dernières décennies nous enseigne aussi que les programmes de formation et d'investissement dans la petite enfance ont souvent eu un succès mitigé. Les programmes ayant connu le plus grand succès ont été destinés à des groupes bien circonscrits et ont nécessité des investissements considérables et ajustés aux besoins et aux circonstances de populations ciblées – ceci n'étant pas toujours la règle au Québec.

### *Une croissance anticipée du coût des fonds publics rendra plus difficiles l'investissement public et les politiques redistributives*

Il est souvent suggéré qu'une bonne part des investissements dans l'augmentation de la productivité des facteurs de production devra être financée par l'État. On songe ici typiquement à l'investissement dans les infrastructures publiques, au développement de nouvelles technologies, à la formation des travailleurs et à l'éducation postsecondaire.

Or, le coût des fonds publics nécessaires au financement de ces investissements sera appelé à croître au cours des prochaines années, et ce, pour plusieurs raisons. L'une des premières est que les changements



démographiques à prévoir accroîtront les pressions sur le budget de l'État. Non seulement la croissance des revenus des particuliers et des recettes de l'État sera-t-elle plus lente que celle qui a été observée au cours des dernières décennies, mais des facteurs démographiques et technologiques augmenteront le poids des dépenses sociales (dont celles en santé, de manière particulièrement lourde) et réduiront la marge de manœuvre dont disposera l'État pour des politiques de redistribution.

Une deuxième raison est que la mondialisation des marchés continuera de se traduire par une concurrence de plus en plus forte entre les pays. Cette concurrence rendra plus mobiles certains facteurs de production, dont le capital et la main-d'œuvre qualifiée. Une économie davantage soumise à la concurrence internationale est une économie pour laquelle les pressions fiscales entraînent des coûts plus importants.

Une troisième raison est que l'endettement public et privé élevé rendra plus fragiles et plus difficiles les processus d'ajustement auxquels les sociétés devront se livrer dans le futur. Un endettement public élevé complique la gestion des cycles macroéconomiques ; la crise que vit présentement l'Europe en fournit un exemple éclatant. Un endettement privé élevé rend par ailleurs plus difficile la quête de la sécurité financière, en particulier pour les populations plus âgées ou en situation précaire.

## **Les perspectives de revenu des Québécois**

*Le Québec économique 2012* accorde aussi une place importante aux perspectives futures du revenu et de sa répartition au Québec.

Le contexte québécois et mondial allie des éléments qui sont à la fois cycliques et structurels. Incertitude économique, fragilité des marchés financiers, ajustements budgétaires – ces facteurs ponctuels sont communs à la fois au Québec et à la plupart des pays occidentaux. De tels paramètres se combinent toutefois à d'autres éléments fondamentaux et structurels, des facteurs qui réduisent les perspectives de croissance future : faible taux de natalité, vieillissement de la population, endettement public et privé, régimes de retraite accusant des déficits actuariels, baisse des taux de rendement à long terme de l'épargne.

## Constats et perspectives

Ainsi, tout porte à croire que même si l'économie mondiale se remettait prochainement des perturbations que l'on observe présentement, sa croissance serait certainement à plus long terme moins rapide en moyenne que celle observée au cours des dernières décennies. Cela est aussi vrai pour le Québec.

Le Québec sera particulièrement affecté par les effets du vieillissement de la population – des effets qui seront visibles dans beaucoup d'autres sociétés mais qui seront observés relativement plus rapidement ici qu'ailleurs. La part des personnes de 70 ans et plus dans la population du Québec doublera ainsi entre 2012 et 2030. Le vieillissement exercera d'importantes pressions sur le revenu de travail moyen, qui devrait diminuer de 19 784 \$ à 19 646 \$ entre 2012 et 2030 (en dollars de 2012).

Le vieillissement de la population accroîtra aussi significativement l'importance relative des diverses formes de revenus de retraite dans les revenus totaux. La fragilité des régimes de retraite, l'incertitude économique et financière et les faibles perspectives de rendement de l'épargne au cours des prochaines années rendent particulièrement préoccupante cette hausse de l'importance relative des revenus de retraite.

*Le Québec économique 2012* analyse aussi l'effet sur les revenus des Québécois de deux éléments qui pourront atténuer les conséquences de ces facteurs fondamentaux. Le premier élément est le capital humain, qui continuera de croître au cours des prochaines années. On rapporte entre autres que d'ici 2030 la proportion de la population du Québec qui disposera d'un diplôme universitaire passera de 23 % à 32 %, soit une augmentation de plus du tiers. Cela mènera à une rémunération plus élevée du travail ainsi qu'à une modification des comportements de travail, entre autres en retardant la retraite et en amoindrissant ainsi les effets du vieillissement sur la population active.

Le deuxième élément est l'immigration. Les prévisions officielles rapportées par les auteurs prévoient que le nombre total d'immigrants passera de 947 000 en 2012 à 1 619 000 en 2030. Cela aura pour effet d'augmenter considérablement la proportion d'immigrants dans la population québécoise, la faisant passer de 12 % en 2012 à 18 % en 2030. L'immigration aura toutefois un effet faible (0,4 point de pourcentage) sur le taux d'emploi de l'ensemble de la population du Québec.

Les perspectives de revenu des Québécois au cours des 20 prochaines années dépendront aussi considérablement de l'importance et de l'impact du progrès technologique. Outre les effets du vieillissement, de la croissance du capital humain et de l'immigration, les effets de la croissance de la productivité multifactorielle au Québec et au Canada seront déterminants. Or, il est évidemment difficile de prévoir l'ampleur de l'effet à long terme du progrès technologique sur la croissance des revenus de travail. *Le Québec économique 2012* fait usage d'une estimation de 0,5 point de pourcentage par année, maintenant à peu près constants les revenus de travail entre 2012 et 2030. Un pourcentage inférieur pourrait naturellement causer une détérioration substantielle du revenu des Québécois au cours des prochaines années.

L'évolution de la répartition du revenu au Québec entre 2012 et 2030 sera donc affectée par les changements qui surviendront dans l'importance des tranches d'âge de la population, d'une part, et par l'évolution des revenus pour un âge donné, d'autre part. *Le Québec économique 2012* rapporte que le revenu disponible moyen devrait augmenter pour presque tous les groupes d'âge d'ici 2030 (des hausses réelles moyennes se situant entre 2 000 \$ et 7 000 \$ selon l'âge). Cette augmentation des revenus entraînera une diminution du taux de faible revenu (qui est déjà plus faible au Québec que dans le Canada dans son ensemble), qui passera d'un peu plus de 9,5 % en 2012 à environ 7,5 % en 2030. Ainsi, la proportion des Québécois sous le seuil de faible revenu, si les prévisions se réalisent, sera passée, entre 1997 et 2030, de 18 % à un peu plus de 7 %. Voilà une perspective encourageante pour terminer cet ouvrage sur la répartition du revenu au Québec.

